

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mè recoumando bin à vo po arreindzi l'affèrè, et sè vo ne pàodè pas fèrè autrameint què dè mè con-damnà, tâtsi dè m'arreindzi on petit dzudzèmeint tot coumeint se l'étai por vo !

Il y a décidément des gens qui n'ont pas de chance, témoin la personne qui a perdu, l'autre jour, sur la route du Mont, une lettre amoureuse dont nous extrayons les lignes suivantes. — Pourquoi diantre ne pas brûler ce genre d'épîtres ou les serrer soigneusement dans son tiroir?...

« Cher cousin je te prie de me répondre tout de suite et tu me diras ce que tu as contre moi que tu ne me répond pas car voilà la quatrième lettre que je t'écris et point de réponse sa me fait tellement de peine car il n'y a pas de minutes que je ne pence à toi toute la nuit je me pence quesque il peu avoir qui ne me réponde pas je ne fais que de pleurer. Oh vui cher François si j'avais su que tu voulais me faire comme tu me fais je ne me serais pas attachée à toi comme je le suis car pour en aimer d'autre que toi jamais car tu est dans mon cœur et tu n'en ressortiras jamais je me suis trop attachée à toi c'est pour mon malheur car je me rend malade de toujours pence à celui qui est éloigné de moi et que tu ne pence plus à moi qu'elle cœur tu as mais enfin j'espère que Dieu me donneras la force de sa suporter et que sa me passeras puisque c'est ainsi. Cher et bien aimer je veu te dire si tu veu prendre vui ou nom ces pentouffe et ces boutons de chemise. Dit moi ce que tu as contre moi ne te gêne pas.

Dans un bouton de rose
Mon cœur est renfermer
Personne n'en a les clefs
Que toi mon bien aimer.

Reçois les bons baiser que ta chère amie t'envoie adieu. »

Une jeune et jolie veuve vient de se brouiller avec M. X., militaire sur le retour et très chauve, auquel elle avait promis sa main. A la suite d'une scène violente, on se reprit, comme dans le *Dépit amoureux*, les bracelets, les gages d'amour qu'on avait échangés.

— Voilà tout ce qui me vient de vous, dit M^{me} A., après avoir vidé ses tiroirs; vous avez cela d'agréable qu'il n'y a pas de cheveux à vous rendre.

Un vigneron de Lutry visitait un de ses amis, gravement malade.

— Comment vas-tu, mon pauvre Samuel? lui demanda-t-il.

— Ça va toujours plus mal, je sens que je m'en vais contre l'autre monde, répond le malade d'une voix presque éteinte.

— Hélas, ajoute le vigneron, il nous faudra tous passer par là... Mais quand on voit comme les affaires vont... je t'assure que tu es encore bien heureux de mourir cette année... toute la vigne pousse en fourchettes.

Au temps des interrogats où le pasteur avait le droit d'adresser à ses auditeurs des questions sur les dogmes religieux et même de les réprimander, le pasteur de *** s'adressant au meunier de l'endroit, qui passait pour avoir la main très lourde lorsqu'il puisait dans le sac de ses pratiques, lui demanda d'un ton sévère : Voulez-vous me dire quel est le huitième commandement.

Le meunier interloqué se lève et répond : « Monsieur le ministre, ça ne me regarde plus, j'ai remis mon commerce à mon fils. »

Un homme, marié en secondes noces, dit à sa seconde épouse, un jour où il y avait un léger nuage dans leur ménage : Ce n'est pas ma pauvre défunte qui m'aurait dit cela; oh, combien je la regrette!

— Pas autant que moi, en tout cas, répond sa nouvelle conjointe.

Le vote du 18 mai, rétablissant la peine de mort, a profondément navré M. X. Sa petite fille lui demandait l'autre jour :

— Dis-donc, papa, quelle danse est-ce la polka ?

— Ma chère, au fond on pourrait l'appeler une danse nationale helvétique.

— Pourquoi

— Parce qu'on y fait un pas en avant et aussitôt deux en arrière.

Jeux d'esprit. — Le mot de la charade publiée dans notre précédent numéro est : *Couvent*. — La prime est échue à M^{me} Dumur, square de Champel, à Genève.

Voici une énigme pour laquelle nous offrons la même prime :

Image naïve du temps,
Que rien n'arrête et ne devance,
Bien différents des courtisans,
C'est en reculant que j'avance.

Théâtre. — Notre saison théâtrale touche à sa fin : Lundi, *Lucie*; mardi, *Les Dragons de Villars*, et c'est tout. A ce propos, nous pouvons dire, d'accord avec tout le monde, que cette campagne artistique, commencée en octobre dernier, est une des meilleures, des mieux réussies, depuis l'établissement de notre nouveau théâtre. Aussi la démission de M. Gaillard, à qui nous devons ce résultat, a-t-elle causé généralement une pénible surprise. Homme de beaucoup de tact, d'une amabilité parfaite, excellent acteur, très au courant de la littérature dramatique et des progrès de son art, M. Gaillard réunissait toutes les qualités qui devaient nous l'attacher et le faire vivement regretter. Nous n'avons pas à examiner ici les motifs de sa détermination; nous nous bornerons à lui témoigner toute notre reconnaissance et à l'assurer, ainsi que l'ont déjà fait nos collègues de la presse, qu'en nous quittant, il emporte avec lui l'estime et les sympathies de toute la population lausannoise.